

## Johan Collard (Stibbe) remporte le concours de plaidoirie "prix Lejeune" du CJBB.

### Stibbe

**Maître Johan Collard**, collaborateur chez Stibbe, a remporté l'édition 2019 du concours de plaidoirie "prix Lejeune" du CJBB. Il est collaborateur dans le département de droit social chez Stibbe.

Dans le courant du dernier trimestre de l'année judiciaire, la **Conférence du jeune barreau de Bruxelles** organise le concours de plaidoirie « Le Jeune et Janson » créé en 1925 et réservé aux stagiaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années. Les lauréats sont reçus au cours du dîner annuel de l'association des prix et deviennent membres de droit de cette confrérie attachée depuis l'origine à ses traditions de solidarité.

*(Remarque: dans la première édition de cet article, il était erronément indiqué que Maître Collard avait remporté l'édition 2019 du concours d'éloquence "J'accuse", également organisé par la CJBB. Le résultat de ce concours d'éloquence "J'accuse" n'a pas encore été déclaré. Nos excuses pour la confusion)*